


Caractéristiques techniques

- Essence : Épicéa ou Douglas origine France 
- Classe de résistance mécanique : C24
- Hygrométrie : Bois secs séchoirs - Hygrométrie stabilisée à 18+/-2%
- Process : Bois rabotés 4 faces, 4 angles chanfreinés - Coupés d'équerre

Produit	Épaisseur (mm)	Largeur (mm)	Pièces par colis	5,10 ml	5,50 ml	6,00 ml
BOIS OSSATURE	45	95	168	Epic.		Epic. / Dgs
		120	126	Epic.		F.p.c. / Dgs
		145	112	Epic.	Epic.	Epic. / Dgs
		160	98	Epic.		Epic. / Dgs
		220	70	Epic.		Epic. / Dgs

Produit « Plan de vente » BDD
Dispo. Stock - « Essence »
Information commerciale à lire impératif. Merci de vérifier
le statut « BDD » des cols auprès de votre service commercial

Les « + » BDD :
Produit stocké pour les références standards
Classement mécanique par ligne automatique
Colis littelés tous les rangs pour traitement optimal

Options et compléments de gamme

- Traitement classe II par trempage jaune ou incolore
- Traitement classe III autoclave vert, brun, incolore ou gris
- Autres sections possibles sur demande spéciale

Service commercial / Bois d'ossature

- Tél. : **+33 4 76 71 15 00**
- commercial@bois-du-dauphine.fr

La gamme Kronoply OSB 3 & 4 destinée aux contreventements en construction bois s'agrandie et bénéficie de la certification PEFC :

Qualité	Épaisseur	Format	Px /palette	Poids
Kronoply OSB 3	9 mm	2800 x 1196	100 px	2.0 T
	12mm	2800 x 1196	78 px	1.9 T
	12 mm	3000 x 1250	78 px	2.2 T
Kronoply OSB 3 Anti termite	12 mm	2800 x 1196	78 px	1.9 T
<i>Se reporter à la gamme anti termite certifiée CTB B+</i>				
Kronoply OSB 4	12mm	2800 x1196	78 px	2.0 T

Règles de Dimensionnement

Nous sommes actuellement en période de coexistence de modes de calcul de voiles travaillants CB 71 et Eurocode 5. Pour ce dernier mode de calcul, une fiche technique spécifique peut vous être envoyée sur demande.

- Règles CB 71 accompagnée de la norme NF P21 -102 où est décrit la méthode de test et les valeurs de cisaillement des organes de fixations. Ci après les tableaux des valeurs

Efforts de cisaillement des organes de fixation

Unité : daN		Pointes lisses				Pointes annelées 2,1 x 45	Agrafes	
Diamètres et longueurs en mm		2,1 x 45	2,5 x 55	2,7 x 55	3,1 x 75		40 mm	50 mm
Épaisseur OSB en mm	8 - 9 - 10	22	24	24	36	28	30	32
	12	-	-	32	-	27	-	-

Nota : Valeur de la force admissible au cisaillement des fixations de voile travaillant sur ossature en bois résineux.
Les valeurs indiquées sur fond de couleur, sont issues d'essais effectués au CTBA, les autres sont les valeurs de la norme NF P 21-102.

Charges admissibles par panneau simple ou double

La charge admissible d'un élément de mur est fonction de la largeur et de l'épaisseur des panneaux ainsi que du type de fixation utilisé.

Méthode de calcul simplifiée dans laquelle :

- H = force admissible horizontale en tête en daN.
- b = largeur de l'élément de structure de mur en mètres.
- d = distance entre assembleurs périphériques du voile en mètres.
- Fp = force admissible d'un assembleur en daN

$$\text{Élément } 1,20 \text{ m} \quad H = \frac{F_p \times b}{d} \quad \text{Pour } b \leq 1,20 \quad H^* = H \times \left[\frac{b}{1,2} \right]^2 \quad \text{Pour } b \geq 1,20 \quad H^* = H \times \frac{b}{1,2}$$

Charges admissibles en daN en tête de mur (en une seule pièce) épaisseur 8 - 9 ou 10 mm.

Largeur de l'élément	Pointes lisses				Pointes annelées 2,1 x 45	Agrafes	
	2,1 x 45	2,5 x 55	2,7 x 55	3,1 x 75		40 mm	50 mm
600	44	48	48	72	56	60	64
900	99	108	108	162	126	135	144
1200	176	192	192	288	224	240	256
2400	352	384	384	576	448	480	512

Selon la norme NF P 21-102 pour une distance entre assembleurs périphériques du voile de 150 mm et une déformation horizontale conventionnelle maximale admissible en tête de 5 mm.

Règles de mise en oeuvre

En règle générale, le KRONOPLY est placé en contreventement extérieur, c'est à dire coté extérieur de l'ossature et protégé par un pare pluie, une lame d'air et une vêtture extérieure.

Avertissement :

Les renseignements contenus dans la présente fiche technique, sont donnés en toute bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société Kronofrance qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en oeuvre et de la réglementation.

Il peut être également utilisé en contreventement intérieur, c'est à dire du côté intérieur de l'ossature, mais dans ce cas il devra être protégé contre l'action éventuelle du feu pendant la durée de stabilité requise.

Calepinage

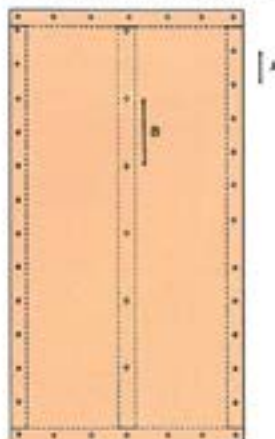
L'espacement maximum entre les axes de chaque montant est de 600 mm (DTU 31.2). Un jeu de 4 mm entre chaque panneau doit être ménagé pour permettre d'absorber les variations dimensionnelles du Kronoply 3. Tous les panneaux doivent impérativement être « couturés » sur l'ossature primaire.

Fixation du Kronoply 3

Le **KRONOPLY** est cloué ou agrafé sur l'ossature. Pour la fixation par clouage, il est conseillé d'utiliser des pointes galvanisées, de préférence crantées ou torsadées.

Le DTU 31-2 et la norme NF P21-102, indiquent que les fixations doivent être implantées avec un espacement maximum de 150 mm en périphérie du panneau (rep A) et 300 mm sur les montants intermédiaires (rep B).

La densité de clouage peut être augmentée en cas de besoin de résistance supplémentaire, avec un intervalle minimum de 50 mm. La longueur des pointes doit être prévue pour ménager une pénétration minimum de 35 mm dans le support.



Ancrage des diaphragmes

Le diaphragme est la partie de murs contreventant qui peut être composée de 1 ou plusieurs panneaux Kronoply OSB 3.

En règle générale, les ancrages sont fixés aux montants d'ossature à chaque extrémité du diaphragme par une platine métallique et non sur les lisses basses (sauf justification). L'idéal est de fixer le bas du montant avec la lisse basse du mur par une équerre métallique. La fixation se fera soit par un tire-fond diamètre 8mm dans chacun des montants et à au moins 100mm de leur extrémité. Pour les murs à l'étage, il faut s'assurer de la bonne transmission des efforts sur les murs en Rez de chaussée. Il conviendra de compléter l'ancrage par des fixations intermédiaires au maximum tous les 1m.

Pare pluie

La pose d'un pare pluie est conseillée pour assurer la protection du panneau en cas de ruissellement d'eau, elle est rendue obligatoire dans le cas de revêtements extérieurs réalisés sans lame d'air ou susceptibles d'apporter une humidification. Sa pose se fait en atelier ou sur chantier à l'avancement en lés horizontaux et de manière à ménager un recouvrement minimum de 5 cm au joint entre chaque lé et 10 cm aux raccords verticaux.

Vêtire extérieure

Le voile travaillant doit être protégé des intempéries par une vêtire extérieure qui peut être :

Bardage en bois massif, sapin traité, lamellé collé, pin, mélèze ou red cedar conforme au DTU 41.2

Bardage en bois composite : Canoxel, Hardi Plank, Werzalit

Crépi RPE (Revêtement Plastique Epais) – *isolant extérieur - le procédé STO système sous avis technique*

Un mur de doublage en brique ou en pierre de faible épaisseur ne jouant aucun rôle mécanique, mais uniquement un rôle esthétique.

Un crépi ou enduit hydraulique avec lame d'air réalisé en deux couches minimum pour obtenir un voile mince sur une armature métallique d'accrochage fixée ou directement sur un matériau fibreggio.

Autres applications non consulter



Avertissement :

Les renseignements contenus dans la présente fiche technique, sont donnés en toute bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société Kronofrance qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en oeuvre et de la réglementation.



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



ACCREDITATION
N°5-0019
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

CERTIFICAT ACERMI

N° 11/134/733

Licence n° 11/134/733

Édition 4

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Produits manufacturés en fibre de bois version A du 15/03/2013 de la Certification des matériaux isolants thermiques,

la société :

Raison sociale : **STEICO**

Company :

Siège social : **47, rue de l'Ecole - 67330 IMBSHEIM - FRANCE**

Head Office :

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale

STEICOflex F

et fabriqué par l'usine de : CASTELJALOUX (47700)

Production plant :

avec les caractéristiques certifiées figurant en page 2 du présent certificat.

Certified characteristics are given in page 2.

Ce certificat atteste que ce produit et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Produits manufacturés en fibre de bois Et la norme NF EN 13171 : 2013.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the products and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations.

Ce certificat a été délivré le 1^{er} janvier 2015 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification du produit ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2017.

This certificate was issued on January 1st, 2015 and is valid until December 31th, 2017, except new decision due to a modification in the product or in the implemented quality system.

Pour le Président

J.L. LAURENT

L. DAGALLIER

Pour le Secrétaire

E. CREPON

C. BALOCHE

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com

Renouvellement du certificat n° 11/134/733 Edition 3, délivré le 4 juin 2013

Renewal of certificate n° 11/134/733 Edition 3, issued on June 4th, 2013



CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Certified properties

CERTIFICAT ACERMI

N° 11/134/733

Licence n° 11/134/733

CONDUCTIVITE THERMIQUE CERTIFIEE : 0,038 W/(m.K)

Certified thermal conductivity

	Résistance thermique – <i>Thermal resistance</i>										
Epaisseur (mm)	40	50	60	80	100	120	140	160	180	200	-
R (m².K/W)	1,05	1,30	1,55	2,10	2,60	3,15	3,65	4,20	4,70	5,25	-

REACTION AU FEU : Euroclasse E

Reaction to fire

AUTRES CARACTERISTIQUES CERTIFIEES :

Other certified properties

Tolérance d'épaisseur	T1
Résistance à la traction perpendiculairement aux faces	TR1
Résistance à l'écoulement de l'air	AF5

Hometec 32 MOB

Panneau roulé de laine de verre semi-rigide non revêtu



Valeurs R & conditionnements

Valeur R m ² K/W	Épaisseur mm	Longueur mm	Largeur mm	Unités/ colis	m ² / colis	Colis/ palette	m ² / palette	Dispo	Code SAP	Code EAN (colis)
3,75	120	2 700	565	2	3,05	18	54,92	D	2135540	4017916447726
4,50	145	2 700	565	2	3,05	18	54,92	S	2136332	4017916452249

S : Stock - Produit en stock / D : Délai - Sans minimum de commande, délai et quantité nous consulter / NS : Non Stock - Avec minimum de commande, délai et quantité nous consulter

Caractéristiques techniques

Caractéristiques obligatoires		
Conductivité thermique (λ_D)	W/(m.K)	0,032
Classement feu (EUROCLASSE)		A1
Tolérance d'épaisseur		T3
Caractéristiques spécifiques		
Résistance à la diffusion de vapeur d'eau	MU	1
Absorption d'eau à court terme (WS)	kg/m ²	< 1,0
Isolant semi-rigide		De 120 à 145 mm

Produit certifié conforme à la norme européenne :
NF EN 13162

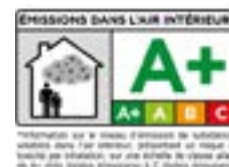
Code de désignation : MW-EN 13162-T3-WS-MU1

DoP : <http://dop.ursa-insulation.com>

N° 33UGW32NK18111

ACERMI : 02/083/040

Classement émission COV : A+



Conseil URSA

- Associez notre système URSA SECO à Hometec 32 MOB pour une parfaite étanchéité à l'air

Avantages

- Largeur spéciale pose en murs ossature bois
- Isolation thermique haute performance
- Solution gain de place MOB (Maison Ossature Bois)

Applications

- Isolation thermique et acoustique des murs à ossature bois
- Combles aménagés



STEICO *flex/flex^F*

Laine isolante semi-rigide

Isolants naturels écologiques
à base de fibre de bois

NOUVEAU

Production française
STEICOflex^F



DOMAINES D'APPLICATION

Panneaux isolants compressibles et flexibles pour **toitures**, **murs** et **planchers** entre structures.

Isolation de **parties creuses** dans les **cloisons**, **planchers**, **solivages**.

Isolation de **toiture** sous structures **portantes**.



- Panneaux isolants compressibles et flexibles
- S'adapte aisément aux formes des contours : facilité de mise en œuvre
- Évite les ponts thermiques
- Haute performance isolante, tant en hiver qu'en été
- Ouvert à la diffusion de vapeur d'eau
- Régulateur hygrométrique
- Recyclable, écologique, respecte l'environnement
- Panneaux isolants conformes aux normes européennes en vigueur

Pour plus d'informations sur l'utilisation et la mise en œuvre, veuillez nous contacter: contact@steico.com

FORMATS DISPONIBLES

STEICOflex / STEICOflex^F Panneaux

Epaisseur [mm]	Format [mm]	Poids / m ² [kg]	Panneaux / Paquet	Paquets / Palette	Surface/Palette [m ²]	Poids/Pal. [kg]
40	1220 * 575	2,00	10	12	84,2	env. 186
40*	1220 * 600	2,00	10	12	84,2	env. 186
50	1220 * 575	2,50	9	10	63,1	env. 186
50*	1220 * 600	2,50	9	10	63,1	env. 186
60	1220 * 575	3,00	8	10	56,1	env. 186
60*	1220 * 600	3,00	8	10	56,1	env. 186
80	1220 * 575	4,00	6	10	42,1	env. 170
100	1220 * 575	5,00	4	12	33,7	env. 170
120	1220 * 575	6,00	4	10	28,1	env. 175
140	1220 * 575	7,00	4	8	22,4	env. 160
145*	1220 * 575	7,25	3	10	21,0	env. 160
160	1220 * 575	8,00	3	10	21,0	env. 170
180	1220 * 575	9,00	3	8	16,8	env. 190
200	1220 * 575	10,00	2	12	16,8	env. 200
220**	1220 * 575	11,00	22 pièces par palette		15,4	env. 170
240**	1220 * 575	12,00	20 pièces par palette		14,0	env. 175

Les formats 1.200 / 365 sont disponibles sous conditions, cf. tarif pro | * uniquement STEICOflex^F ** uniquement STEICOflex

STEICOflex^F Coins

Epaisseur [mm]	Format [mm]	Poids / m ² [kg]	Panneaux / Paquet	Paquets / Palette	Surface/Palette [m ²]	Poids/Pal. [kg]
60	1220 * 670	3,00	16	10	65,4	env. 215
80	1220 * 670	4,00	12	10	49,0	env. 195
100	1220 * 670	5,00	8	12	39,2	env. 195
120	1220 * 670	6,00	8	10	32,7	env. 195
140	1220 * 670	7,00	8	8	26,2	env. 185

Formats spécifiques de 550 à 3100mm : nous consulter

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

DOMAINES D'APPLICATION

(selon normes nationales)









Isolation entre chevrons,
entre solives ou structures
planchers (combles perdus).

Isolation intérieure de plafonds
ou toitures.

Isolation de structures
et ossatures bois.

Isolation intérieure des murs.

Isolation de cloisons.

	STEICOflex (Usine A)	STEICOflex ^F (Usine B)
Marquage CE selon NF EN 13171	WF – EN 13171 – T2 – TR1 – AF5	WF – EN 13171 – T2 – TR1 – AF5
Profil	Chants droits	Chants droits
Réaction au feu selon norme EN 13501-1	E	E
Conductivité thermique λ_D [W/(m*K)]	0,038	0,038
Résistance thermique R_D [(m ² *K)/W] + [(ép.)(mm)]	0,50(20) / 0,75(30) / 1,05(40) / 1,30(50) / 1,55(60) / 2,10(80) / 2,60(100) / 3,15(120) / 3,65(140) / 4,20(160) / 4,70(180) / 5,25(200) / 5,75(220) / 6,30(240)	0,50(20) / 0,75(30) / 1,05(40) / 1,30(50) / 1,55(60) / 2,10(80) / 2,60(100) / 3,15(120) / 3,65(140) / 4,70(180) / 5,25(200) / 5,75(220)
Masse volumique ρ [kg/m ³]	env. 50	env. 50
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur d'eau μ	2	2
Valeur sd [m] + [(ép.)(mm)]	0,08 (40) / 0,12 (60)	0,08 (40) / 0,12 (60)
Capacité thermique massique c [J/(kg*K)]	2100	2100
Résistivité à l'écoulement de l'air AF _{r,i} [(kPa*s)/m ²]	≥ 5	≥ 5
Code de recyclage (EAK)	030105/170201	030105/170201
Composants	Fibre de bois, fibres de polyoléfines, phosphate d'ammonium	Fibre de bois, fibres de polyoléfines, phosphate d'ammonium
Qualité de l'air intérieur	A+	A+
Qualité	   	   

Votre revendeur agréé :

www.steico.fr

STEICO
isoler mieux, naturellement

➤ PROTÉGER L'OSSATURE ET L'ISOLANT DE LA VAPEUR D'EAU



Protec'Vap®90



Les pare-vapeur Ubbink assurent avec efficacité l'étanchéité à l'air de l'habitation. Ils forment de véritables barrières contre la vapeur d'eau produite à l'intérieur de l'habitat. Sans ces pare-vapeur, l'humidité pénètre dans la structure de l'habitat, dégradant ainsi ses composants et son pouvoir isolant. Les pare-vapeur Ubbink sont conformes au DTU 31.2.

Le **Protec'Vap®90** est un pare-vapeur composé d'un film en polyéthylène 100% recyclé. Il forme une barrière à la vapeur d'eau efficace et limite les déperditions thermiques dues aux infiltrations d'air.

Utilisation

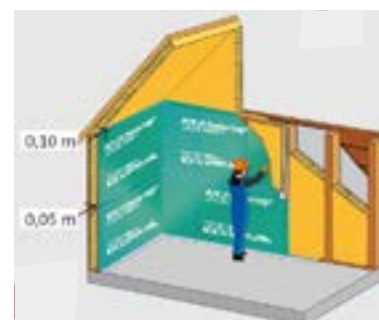
Grâce à une valeur Sd de 90 m, le **Protec'Vap®90** peut être mis en œuvre sur une paroi dont la perméance du complexe extérieur est réduite ou en l'absence de lame d'air ventilée.

➤ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Protec'Vap® 90	
Superficie	75 ou 150 m ²
Largeur du rouleau	1.5m ou 3 m
Longueur du rouleau	50 m
Grammage	184 g/m ²
Épaisseur	0,2 mm
Poids du rouleau	14 Kg ou 28 kg
Résistance à la déchirure au clou	Longueur : 55 N Diagonale : 53 N
Résistance à la rupture en traction	Longueur : 100 N Diagonale : 100 N
Perméance	0,001 g/m ² .h.mm.Hg
Valeur Sd	90 m
Euroclasse	F

➤ MISE EN OEUVRE

Le pare-vapeur se pose du côté intérieur de la maison. Le marquage des pare-vapeur Ubbink facilite leur mise en œuvre.



DELTA®-FASSADE

Pare-pluie HPV pour bardages ajourés
(ajourations jusqu'à 20 mm / 20 %)



Description	Norme	
Description	-	Pare-pluie hautement perméable à la vapeur d'eau (H.P.V.) durablement résistant aux UV.
Matériau	-	Non-tissé blanc en polyester associé à une enduction en résine polyacrylique noire.
Masse surfacique	-	env. 210 g/m ²
Epaisseur	-	env. 0,32 mm
Propriétés d'étanchéité à l'eau	Norme	
Résistance à la pénétration de l'eau avant vieillissement	EN 1928	Étanche W1
Résistance à la pénétration de l'eau après vieillissement ⁽¹⁾	EN 1928	Étanche W1
Étanchéité à la pluie battante	Méthode de l'Université de Berlin	Étanche
Propriétés de transmission de la vapeur d'eau	Norme	
Valeur Sd	EN ISO 12572 Climat C	env. 0,02 m (hautement perméable à la vapeur d'eau)
Propriétés mécaniques	Norme	
Résistance à la rupture avant vieillissement	EN 12311-1	270 / 230 N/5 cm
Résistance à la rupture après vieillissement ⁽¹⁾ (5.000 h UV)	EN 12311-1	250 / 210 N/5 cm
Test xénon	Méthode de la norme UEATc	4,5 GJ/m ² (équivalent 30.000 heures UV)
Résistance à la déchirure au clou	EN 12310-1	110 / 110 N
Stabilité dimensionnelle	EN 1107-2	< 0,5 %
Résistance aux températures	-	- 40 °C à + 80 °C
Flexibilité à basse température	EN 1109	- 40 °C
Durée d'exposition maxi aux UV ⁽²⁾	-	30 semaines
Réaction au feu	EN 13501-1	M3
Divers		
Mise en œuvre	En murs comme pare-pluie : – derrière un bardage à claire-voie (joints ≤ 20 mm ou pourcentage d'ajouration ≤ 20 %) – derrière un parement extérieur à joints fermés	
Normes de référence	DTU 31.2 et DTU 41.2	
Certification	Conformité CE	
Mode de pose	Se reporter au Guide Technique DELTA®	
Accessoires de pose	DELTA®-TAPE FAS, DELTA®-THAN, DELTA®-QUICKFIXX, DELTA®-FASSADE EPDM	
Dimensions des rouleaux	1,50 x 50 m (32 rouleaux/palette)	
Poids des rouleaux	env. 16 kg	

⁽¹⁾ Test de vieillissement renforcé de la norme EN 13859-2 : 5.000 heures UV à 50 °C puis 90 jours à 70 °C

⁽²⁾ Durée pendant laquelle la membrane ne subira pas de dégradation dues à l'action directe des UV.
A ne pas confondre avec la durée maximale d'exposition aux intempéries qui s'élève à 6 semaines.



CERTIFICAT ACERBOIS GLULAM

N°1996.03.008

ACERBOIS autorise l'Entreprise **EURO LAMELLÉ BOIS**

Dont l'adresse est : Z.I des Pérouses B.P. 94 74152 RUMILLY

pour son unité de fabrication située à RUMILLY,

à faire usage de la marque **ACERBOIS-GLULAM** pour ses éléments de structure en Bois

Lamellé Collé, selon les conditions requises au Règlement Particulier de la marque RF 006* et

au Règlement Général ACERBOIS RF 001*, avec les caractéristiques suivantes :

Essence de bois	EPICEA	DOUGLAS	MELEZE	PIN SYLVESTRE
Classe de résistance	GL 28	GL 24	GL 28	GL 24
Aptitude à la classe d'emploi	2	3	3	3
Recollage de bloc	OUI	OUI	OUI	OUI

Délivré à Bordeaux le 27 Avril 2021

CÉCILE PIERRE

Présidente de l'association





CERTIFICAT ACERBOIS GLULAM

N° 1996.03.008

ACERBOIS autorise l'Entreprise **EURO LAMELLÉ BOIS**
Dont l'adresse est : Z.I des Pérouses B.P. 94 74152 RUMILLY
pour son unité de fabrication située à RUMILLY,

à faire usage de la marque **ACERBOIS-GLULAM** pour ses éléments de structure en Bois Lamellé Collé, selon les conditions requises au Règlement Particulier de la marque RF 006 V3 et au Règlement Général ACERBOIS RF 001 V9, avec les caractéristiques suivantes :

Essence de bois	EPICEA	DOUGLAS	MELEZE	PIN SYLVESTRE
Classe de résistance	GL 28	GL 24	GL 28	GL 24
Aptitude à la classe d'emploi	2	3	3	3
Recollage de bloc	OUI	OUI	OUI	OUI

Mentions :

Bois provenant de forêts gérées durablement
Bois traité anti termites

FC
T

Le Président de l'Association ACERBOIS
p/o Frédéric STAAT



Fait à Bordeaux le 1 août 2019

SIEGE SOCIAL : 120 avenue Ledru Rollin – 75011 PARIS

Valable jusqu'au 30 avril 2020

Le Versoud, le 06/02/2020

CHARPENTE CONTEMPORAINE
CHEMIN PRE FIGAROUD
38330 ST NAZAIRE LES EYMES

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Madame, Monsieur,

Nous attestons sur l'honneur que l'ensemble de nos sciages sapin/épicéa sont issus de forêts locales (massifs forestiers de Belledonne et du Vercors principalement)

Nos approvisionnements en Douglas et mélèze se font sur les régions Rhône-Alpes et PACA

Vous souhaitant bonne réception,

SCIERIE BARTHELEMY FRERES
BARTHELEMY JEAN PAUL



ESSENTIEL DOUGLAS PROFIL INCA

BARDAGE BOIS CLASSE 3 SATURÉ ETAIN



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Essence : Douglas (Pseudotsuga menziesii)	Traitement : Classe 3
Provenance : France	Masse volumique : 470 kg/m ³
Etat de surface : Brossé	Couleur : Etain
Assemblage : Rainure et languette	Fixation : Masquée
Sens de pose : Horizontal et vertical	Finition : Saturateur translucide
Épaisseur : 20 mm	Largeur : 125 mm
Nombre de pièces par botte : 4	Nombre de pièces par palette : 168
Budget : €€	Euroclasse : D-s2,d0

Les coupes doivent systématiquement être retouchées avec des produits de traitement et les finitions PROTAC. Pour une utilisation en contact avec le sol, tout usinage est à proscrire.

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES & PHYSIQUES DE L'ESSENCE

Densité moyenne à 12% d'humidité : 0.14 W/m°C	Conductivité Thermique : 0.54	Résistance au choc : 3.7 - 6.0 Nm/cm ²
Module d'élasticité en flexion : 11000 - 13200 Mpa	Contrainte de rupture à la compression : 42 - 68 Mpa	Contrainte de rupture à la traction : 82 - 105 Mpa
Contrainte de rupture à la flexion : 83 Mpa	Résistance à la flexion : 70 - 100 Nm/mm ²	Résistance au cisaillement : 7.0 - 10.2 Nm/mm ²

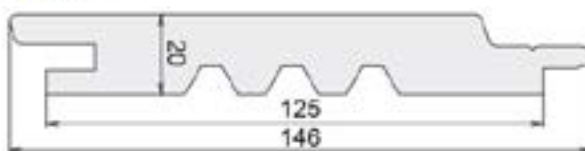
+ PRODUIT

Couleurs translucides
Mise en valeur du matériau
Veinage du bois renforcé
Bois de France

i CONSEILS DE PRO

Risque de microfissures
Risque de gerces
Nodosité forte
Variations dimensionnelles

> PROFIL



> CERTIFICATIONS & GARANTIES DU PRODUIT



> PLUS D'INFOS



> NOUS CONTACTER

PROTAC
Zone de Lanjuvan, 18 rue de la Saudraie
CS 90322
22403 LAMBALLE-ARMOR CEDEX
02 96 500 500 /// contact@protacfrance.com
www.protacfrance.com

Document, schémas et couleurs non contractuels
Suggestion de présentation.

> AUTRES POSSIBILITÉS



ESSENTIEL DOUGLAS PROFIL QUADRI 40

BARDAGE BOIS CLASSE 3 SATURÉ ETAIN



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Essence : Douglas (Pseudotsuga menziesii)	Traitement : Classe 3
Provenance : France	Masse volumique : 470 kg/m ³
Etat de surface : Brossé	Couleur : Etain
Assemblage : Claire-voüe	Fixation : Apparente
Sens de pose : Vertical	Finition : Saturateur translucide
Épaisseur : 40 mm	Largeur : 40 mm
Nombre de pièces par botte : 6	Nombre de pièces par palette : 192
Budget : €€	Euroclasse : D-s2,d0

Les coupes doivent systématiquement être retouchées avec des produits de traitement et les finitions PROTAC. Pour une utilisation en contact avec le sol, tout usinage est à proscrire.

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES & PHYSIQUES DE L'ESSENCE

Densité moyenne à 12% d'humidité : 0.14 W/m°C	Conductivité Thermique : 0.54	Résistance au choc : 3.7 - 6.0 Nm/cm ²
Module d'élasticité en flexion : 11000 - 13200 Mpa	Contrainte de rupture à la compression : 42 - 68 Mpa	Contrainte de rupture à la traction : 82 - 105 Mpa
Contrainte de rupture à la flexion : 83 Mpa	Résistance à la flexion : 70 - 100 Nm/mm ²	Résistance au cisaillement : 7.0 - 10.2 Nm/mm ²

+ PRODUIT

Couleurs translucides
Mise en valeur du matériau
Veinage du bois renforcé
Bois de France

i CONSEILS DE PRO

Risque de microfissures
Risque de gerces
Nodosité forte
Variations dimensionnelles

> PROFIL



> CERTIFICATIONS & GARANTIES DU PRODUIT



> PLUS D'INFOS



> NOUS CONTACTER

PROTAC
Zone de Lanjouan, 18 rue de la Saudraie
CS 90322
22403 LAMBALLE-ARMOR CEDEX
02 96 500 500 /// contact@protacfrance.com
www.protacfrance.com

Document, schémas et couleurs non contractuels
Suggestion de présentation.

> AUTRES POSSIBILITÉS



CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES NORME NF EN 14080 : 2013

DÉLIVRÉ PAR ACERBOIS ORGANISME NOTIFIÉ SOUS LE NUMÉRO 1865

N°1865-CPR-011

A la société **EURO LAMELLÉ BOIS** - Z.I des Pérouses B.P. 94 74152 RUMILLY

Ce certificat :

- atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine située RUMILLY correspondent au système d'attestation de niveau 1 pour éléments structurels, telles que décrites dans l'Annexe ZA de la norme de référence NF EN 14080 version 2013 ;
- a été délivré la première fois le **1er mai 2008** pour une année et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans le Règlement particulier de marquage CE RF 005*, la norme NF EN 14080 version 2013 (annexe ZA) et relatives au contrôle de production en usine, ou ce contrôle lui-même, n'a pas fait l'objet de modifications significatives.

Dans le cadre du Règlement EU n° 305/11 du 9 mars 2011 relatif au Règlement des Produits de la Construction (RPC), il a été établi que le produit de construction marqué **CE** pour usage structurel :

Essence de bois	EPICEA	DOUGLAS	MELEZE	PIN SYLVESTRE
Classe de résistance	GL 28	GL 24	GL 28	GL 24
Aptitude à la classe d'emploi	2	3	3	3
Recollage de bloc	OUI	OUI	OUI	OUI

Le présent certificat est émis en s'appuyant sur la détermination des produits types sur la base d'essais de type, d'une inspection initiale de l'établissement et du contrôle de la production en usine, et d'une surveillance continue du contrôle de production en usine.

Délivré à Bordeaux le 27 Avril 2021

CÉCILE PIERRE

Présidente de l'association



CE



CERTIFICAT DE CONFORMITE DU CONTRÔLE DE PRODUCTION EN USINE

Version 2 - validation de la dernière mise à jour le 01 juil 2013

En accord avec le Règlement UE n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil,

L'entreprise : **SCIERIE BARTHELEMY FRERES**
Adresse du site : **ZA de Malvaisin - 605 rue Henri Giraud**
de production : **38420 LE VERSOUD**

pour les produits de Bois de Structure à Section Rectangulaire classé pour sa résistance

selon la méthode du
classement visuel

est conforme aux exigences du système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du système 2+ et des spécifications de l'annexe ZA de la norme
NF EN 14081-1:2005+A1:2011

Sous le numéro : **1973-CPD-018**

Fait à Saint-Sever le 01 juil 2013

Le président du conseil d'administration de QUALISUD
Gérard LANNELONGUE



Cette version du certificat, éditée le 01 juil 2013, reste valide tant que la méthode de classement et les exigences du contrôle de production en usine de la norme harmonisée ne sont pas modifiées de manière significative.

QUALISUD, siège administratif

15 avenue de l'Océan
40500 SAINT-SEVER

TEL : 05.58.06.15.21 / FAX : 05.58.75.13.36

Mail : contact@qualisud.fr / www.qualisud.fr

N° Siret : 31500291500082 / Code APE : 9412Z / N° TVA Intracommunautaire : 31 315 0002 915

Numéro de version du modèle du certificat : 1

QUALISUD, siège social

2 allée Brisebois
31320 AUZEVILLE TOLOSAN

TEL : 05.62.88.13.90 / FAX : 05.62.88.13.91

C2+ RA-07

ATTESTATION DE CHAÎNE DE CONTRÔLE PEFC

Version 4 - validation de la dernière mise à jour le 19/02/2020

Ce document atteste que :

L'entreprise **EURO LAMELLE BOIS - ELB**
30 avenue de l'Arcalod - ZAE Rumilly Sud - BP 94
74152 RUMILLY CEDEX

Produits couverts par la chaîne de contrôle	Méthode de suivi
Bois lamellés	crédit quantité
Bois à entures multiples	crédit quantité
Produits lamellés-collés (Glulam)	crédit quantité
Scriages	séparation physique

est conforme aux exigences des référentiels PEFC/FR ST 2002:2013 - 2nd Ed. et PEFC/FR ST 2001:2008 - 2nd Ed.
de la chaîne de contrôle selon le référentiel PEFC,

Sous le numéro : **QUAL/10-482**

Fait à Aire Sur l'Adour le 19 février 2020

Le président du conseil d'administration de QUALISUD
Marcel SAINT-CRICQ



Cette attestation propriété de QUALISUD est valable du 01/03/2020 au 28/02/2025 .



ATTESTATION DE CHAINE DE CONTRÔLE PEFC

Version 3 - validation de la dernière mise à jour le 28 déc 2014

Ce document atteste que :

L'entreprise

EURO LAMELLE BOIS - ELB

ZI des Pérouses - BP 94
74150 RUMILLY CEDEX

Produits couverts par la chaîne de contrôle	Méthode de suivi	Origine de la matière première
Bois lamellés	crédit quantité	matière forestière ou à base de bois
Bois à entures multiples	crédit quantité	matière forestière ou à base de bois
Produits lamellés-collés (Glulam)	crédit quantité	matière forestière ou à base de bois

est conforme aux exigences des Annexes 15 (PEFC ST 2002:2013) et 16 (PEFC ST 2001:2008) de la chaîne de contrôle selon le référentiel PEFC,

Sous le numéro : **QUAL/10-482**

Fait à Saint-Sever le 29 décembre 2014

Le président du conseil d'administration de QUALISUD
Gérard LANNELONGUE

Cette attestation propriété de QUALISUD est valable du 01/03/2015 au 29/02/2020 .

QUALISUD - 15 avenue de l'Océan - 40500 SAINT-SEVER

N° Siret : 3150029150082 / Code APE : 9412Z / N° TAVA intracommunautaire 31 315 0002 915

Siège Social : 2 allée BriseBois - 31320 AUZEVILLE-TOLOSAN - Email : contact@qualisud.fr / www.qualisud.fr

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

PANTYR P4

MÉTHODE D'ESSAI	CARACTÉRISTIQUES	UNITÉS	Gammes d'épaisseurs (mm)					
			8≤e≤10	10<e≤13	13<e≤20	20<e≤25	25<e≤32	32<e≤38
NF EN 323	Densité	kg/m ³	700	680	660	650	640	620
NF EN 324-1	Ecart masse volumique/moyenne		+/- 10					
	Epaisseur nominale (panneau poncé)		Tolérance +/- 0.3 mm					
NF EN 324-2	Longueur, largeur nominales		Tolérance +/- 5 mm					
	Equerrage		Tolérance de 2 mm sur un bras de 1000 mm					
NF EN 322	Humidité		5 à 13					
NF EN 317	Confiement en épaisseur	Après 24 h d'immersion	≤19	≤16	≤15	≤15	≤15	≤14
			≥0.40	≥0.40	≥0.35	≥0.30	≥0.25	≥0.20
NF EN 319	Cohésion interne		≥16	≥16	≥15	≥13	≥11	≥9
NF EN 310	Contrainte de rupture en flexion		≥2300	≥2300	≥2300	≥2050	≥1850	≥1500
	Module d'élasticité en flexion		EI (≤8)					
NF EN 120	Teneur en formaldéhyde		mg/100 g					

PANTYR P5

MÉTHODE D'ESSAI	CARACTÉRISTIQUES	UNITÉS	Gammes d'épaisseurs (mm)					
			8≤e≤10	10<e≤13	13<e≤20	20<e≤25	25<e≤32	32<e≤38
NF EN 323	Densité	kg/m ³	700	680	670	660	640	620
NF EN 324-1	Ecart masse volumique/moyenne		+/- 10					
	Epaisseur nominale (panneau poncé)		Tolérance +/- 0.3 mm					
NF EN 324-2	Longueur, largeur nominales		Tolérance +/- 5 mm					
	Equerrage		Tolérance de 2 mm sur un bras de 1000 mm					
NF EN 322	Humidité		5 à 13					
NF EN 317	Confiement en épaisseur	après 24 h d'immersion	≤13	≤11	≤10	≤10	≤10	≤9
			≥0.45	≥0.45	≥0.45	≥0.40	≥0.35	≥0.30
NF EN 319	Cohésion interne	après essai cyclique	≥0.25	≥0.25	≥0.22	≥0.20	≥0.17	≥0.15
			≥18	≥18	≥16	≥14	≥12	≥10
NF EN 310	Contrainte de rupture en flexion		≥2550	≥2550	≥2400	≥2150	≥1900	≥1700
	Module d'élasticité en flexion		EI (≤8)					
NF EN 120	Teneur en formaldéhyde		mg/100 g					

SERIPANNEAUX

L'alternative

Séduisante & Dynamique

Gamme produits & colisages



Une entreprise à taille humaine



FABRICATION FRANÇAISE

UNE MARQUE DE
SERIPANNEAUX
 RN 10 - BP 4
 40231 STVINCENT DETYROSSE Cedex
 Tél. 05 58 77 48 48 - Fax 05 58 77 48 49
 commercial@seripanneaux.fr

Nos panneaux sont fabriqués 100% à base de résineux issus de connexes de scieries et de bois d'éclaircies qui leurs confèrent une qualité d'exception. Nous contribuons ainsi à la gestion rationnelle des ressources de la forêt.

LE PANNEAU DE PARTICULES

LA QUALITÉ



PANNEAU P4

Spécialiste des panneaux de particules fabriqués avec le pin des Landes, **PANTYR** répond aux attentes des utilisateurs par une gamme de produits adaptés aux différents besoins des marchés.

La qualité des produits de cette gamme, la qualité des services sont les vecteurs du développement.

Une équipe dynamique maîtrise quotidiennement un outil industriel performant et une logistique reconnue pour la satisfaction totale du consommateur final.

Les PANNEAUX PANTYR répondent aux exigences des classes techniques P3, P4 et P5 (norme NF312)



DALLE P5 U4R

PANTYR propose une GAMME de panneaux adaptés aux utilisations les plus diverses. **PANTYR** est idéal pour le meuble, l'agencement, pour le bâtiment en milieu sec et milieu humide.

Avec les dalles rainurées-bouvetées et les panneaux P4, P5, P3 et EUROCLASS B, **PANTYR** apporte une réponse de qualité en terme de produits et de services.

UNE GAMME COMPLÈTE DE PANNEAUX

Au delà d'une offre complète de panneaux et de dalles, **PANTYR** propose un ensemble de panneaux spécifiques et modulables adaptés à des besoins particuliers.



PANTYR P4

DALLES P4 - U4R

TYR-F EUROCLASS B

PANTYR P3 HYDRO

PANTYR P3 - U4R

PANTYR P5

DALLES P5 - U4R

PRESTATIONS sur DEMANDE

- Découpe à format
- Hors standard (camion complet)

PANNEAUX SPÉCIFIQUES

- Bas taux de formol (< ou = à 4mg/100 g, norme NF EN120)

TOUS NOS
PANNEAUX SONT
CLASSÉS E1

LES PANNEAUX PANTYR ET LEURS DOMAINES D'UTILISATION

PANTYR P4

INDUSTRIE DU BIEN D'ÉQUIPEMENT
AGENCEMENT, DÉCORATION
MENUISERIE :
CLOISONS, SOUS-PLAFOND, DALLES,
MEUBLES, BUREAUX, CUISINES
POST FORMAGE & SOFT FORMAGE

Le PANNEAU PANTYR P4 :

Régulier en épaisseur, sa surface fine facilite les opérations de laquage et d'encollage pour les placages et les papiers décorés. Sa très bonne stabilité due à un bon équilibre de structure et sa composition homogène autorisent des usinages et des assemblages d'ébénisterie.

TYR-F

ESPACES RECEVANT
DU PUBLIC

Le PANNEAU TYR-F :

Panneau ignifugé qui répond à la norme européenne EUROCLASS B (Ancienne norme française M1).

PANTYR P3 HYDRO

MOBILIERS
PLANS DE TRAVAIL

Le PANNEAU PANTYR P3 HYDRO :

Il est utilisé dans les milieux temporairement exposés à l'humidité à faible risque. Le panneau Hydrofuge est doté d'une bonne stabilité dimensionnelle, et d'une bonne résistance à la flexion.

PANTYR P5

MAISONS
A OSSATURE BOIS
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
AGENCEMENT
EN MILIEU HUMIDE
MENUISERIE
DOUBLAGE DES MURS
MEUBLES DE CUISINES ET BAINS
DALLES SOUS TOITURE
DALLES PLANCHERS
PLANS DE TRAVAIL
POST FORMAGE

Le PANNEAU PANTYR P5 :

Il permet une utilisation dans les milieux à risques, temporairement exposés à l'humidité. PANTYR P5 est doté d'une excellente stabilité dimensionnelle et d'une excellente résistance à la flexion pour les emplois travaillants.

Recommandations de mise en oeuvre :

- Le panneau de particules PANTYR P5 s'utilise dans le bâtiment en se conformant aux règles des DTU suivants :
- DTU 31.2 : constructions de maisons traditionnelles à ossature en bois.
- DTU 36.1 : travaux de menuiserie en bois.
- DTU de la série 40 : travaux de couverture et d'étanchéité.
- PANTYR P5 est conseillé en :
 - Parois intérieures de murs extérieurs en épaisseur 12 mm et 16 mm, fixation sur ossature verticale en bois, avec lame d'air ventilée.
 - Parois extérieures en épaisseur de 12 mm ou 18 mm. PANTYR P5 sera utilisé en éléments travaillants cloués sur une ossature porteuse verticale. PANTYR P5 formera soit la paroi extérieure, soit la paroi intérieure.
 - PANTYR P5 12 mm : écartement des supports = 61 cm
 - PANTYR P5 16 mm et 18 mm : écartement des supports = 92 cm
 - Parois des cloisons à ossature ou menuisées, PANTYR P5 12 ou 16 mm. Fixation des panneaux par vissage sur l'ossature, assemblage entre eux par rainure et languette et collage.
 - Cofrage du béton en PANTYR P5 16 mm ou 18 mm, soit en coffrage perdu, soit pour quelques réemplois. Enduire les chants avec une peinture étanche.



LES DALLES

DESCRIPTIFS

Les dalles PANTYR se destinent à des emplois en tant que planchers ou couverture de toiture. Leur mise en œuvre doit être réalisée conformément aux règles de l'art établies au sein des DTU 51.3 (Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois) et 43.4 (Toitures en éléments porteurs en bois et panneaux dérivés du bois avec revêtement d'étanchéité).

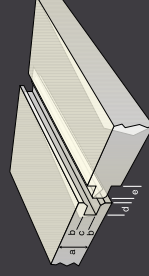
Les informations fournies ci-après sont données à titre indicatif, il conviendra de consulter les DTU en complément de ces recommandations.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les dalles PANTYR sont usinées à partir de panneaux plein format conformes aux exigences de la norme NF EN 312 (classes techniques P3, P4 et P5). A ce titre, elles font l'objet d'un marquage CE.

PROFIL D'USINAGE

RAINURÉE, BOUVETÉE la dalle PANTYR est facile d'emploi.



Dimensions en mm						
a	b	c	d	e	f	
12	3,5	5	9	8		
16	4	8	9	8		
18	5	8	9	8		
19	5,5	8	9	8		
22	6	8	8	9	8	

Le profil comprend une brisure d'arête à 45° sur la rainure et la languette pour faciliter l'emboîtement ainsi qu'un léger angle de dépouille en sous-face pour une jonction parfaite des faces.

STOCKAGE

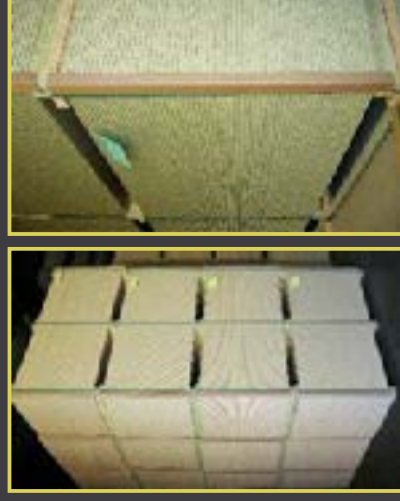
Le stockage se fait à l'abri des intempéries et dans des locaux ventilés.

Les panneaux doivent être stockés à plat, en piles, sur chevrons.

Ces supports seront suffisamment rapprochés et de niveau pour permettre le maintien d'une bonne planéité (les espacements entre chevrons seront réduits proportionnellement à l'épaisseur des panneaux).

Les conditions de stockage doivent favoriser l'atteinte d'une humidité d'équilibre des panneaux la plus proche possible de l'humidité de service.

Le stockage prolongé sur chantier est à éviter.



MISE EN ŒUVRE

AVANT DE POSER :

Vérifier que les conditions suivantes sont toutes satisfaites :

- humidité des supports bois < 20 % (recommandé < 16 %)
- humidité des supports maçonneries : < 2,5 %
- le bâtiment est clos et couvert et les vitrages posés ;
- séchage suffisant du gros œuvre, enduits et raccords (max 2,5 % pour la maçonnerie et 5 % pour les plâtres)
- les installations sanitaires et de chauffage sont étanches

POSE :

- le positionnement des dalles est réalisé marquée dessus.
- les dalles doivent être posées à joints décalés (pose dite à coupe de pierre) sur 3 appuis au moins. La surface de la pièce n'excédera pas 30 m², le plus grand côté ne dépassant pas 7 m. Au-delà, ménager des zones de fractionnement.

L'entraxe des solives doit être un sous-multiple de la longueur des panneaux retenus pour que les petits côtés de ceux-ci soient préférentiellement supportés. Un jeu de 10 mm sera prévu en périphérie de la pièce. Il en sera de même pour les zones de fractionnement.

Le recouvrement sur les appuis sera de 18 mm minimum, 20 mm étant conseillé.

ATTENTION : Pour les revêtements de sol plastique souple, les dalles doivent être collées entre elles. La pose directe de carrelage sur les dalles n'est pas autorisée.

FIXATION :

Sur structure bois : utilisation de pointes lisses ou torsadées dont la longueur sera d'au moins 3 fois l'épaisseur du panneau à fixer avec un minimum de 50 mm.

Utilisation de vis à filetage partiel (sans avant trou) ou total (avec avant trou) d'une longueur au moins égale à 2 fois l'épaisseur du panneau à fixer avec un minimum de 40 mm.

Sur structure métallique :

Utilisation de vis auto taraudeuses dont la longueur est telle que le filetage dépasse d'environ 5 mm de la sous face du profilé métallique (l'épaisseur du profilé métal devra au moins être égale à 2 fois le pas de vis).

L'espacement maximal entre fixations est de 150 mm sur les appuis périphériques et de 300 mm en partie courante et à une distance de 10 mm des rives. Le clouage est complété par un vissage aux 4 angles du panneau et à mi-longueur.

Les vis et pointes sont enfoncées de telle sorte que l'emplacement de leur tête soit moyé et, dans le cas des sols minces, masqué et ponté.

ENTRAXES :

La POSE des DALLES PANTYR devra être effectuée conformément aux règles du DTU 51.3 (Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois).

Tableau de charges théoriques admissibles

Charges uniformément réparties en daN/m²	PANTYR P4			PANTYR P5		
	E P A I S S E U R S	E P A I S S E U R S	E P A I S S E U R S	E P A I S S E U R S	E P A I S S E U R S	E P A I S S E U R S
150	19 mm	22 mm	25 mm	18 mm	22 mm	25 mm
200	46	51	58	50	57	65
200	43	49	55	47	55	62
250	40	45	52	44	51	58
350	36	40	46	39	45	52
400	35	39	45	38	44	50
500	32	36	40	35	40	45

UTILISATION EN SUPPORT DE TOITURE

Seul l'emploi de support P5 est autorisé pour cet usage. Les DTU de la série 40 seront les documents de référence concernant sa mise en œuvre dans les contextes suivants : support d'étanchéité et couverture ventilée.

Gamme produits & colisages

Poids maxi d'une palette PANNEAUX : 2000 kg - DALLES : 1200 kg

MILIEU SEC

PANTYR P4

ÉPAISSEUR FORMAT	8	10	12	16	18	19	22	25	28	30	35	38
2800 x 2070				32		27	24					
3060 x 1850	60	50	42	32	29	28	25	22	20	18		15
3060 x 2070				29		25	22					
3660 x 1850												
3660 x 2070		38	31	24	20							
4150 x 1850	45	35		24	21	18	16	15	14			11
4150 x 2070				21	18	16						

DALLES P4-U4R

ÉPAISSEUR FORMAT	8	10	12	16	18	19	22	25	28	30	35	38
2040 x 600						50						
2040 x 910						50	45			30	35	
3000 x 600										30	35	

TYR-F EUROCLASS B

Livraison par 2 colis maxi/camion



ÉPAISSEUR FORMAT	8	10	12	16	18	19	22	25	28	30	35	38
3060 x 1850				32		28	25					
2800 x 2070				32		27	24					

DALLES TYR-F EUROCLASS B

Livraison par 2 colis maxi/camion



ÉPAISSEUR FORMAT	8	10	12	16	18	19	22	25	28	30	35	38
2040 x 910				60		50	45					

MILIEU HUMIDE

PANTYR P5

ÉPAISSEUR FORMAT	8	10	12	16	18	19	22	25	28	30	35	38
2800 x 2070						27						
3060 x 1850	50	42	32	29	28	25	22	20	18			15
3060 x 2070				29		22						
4150 x 1850	35	32	24	22	21	18				14		

DALLES P5-U4R

ÉPAISSEUR FORMAT	8	10	12	16	18	19	22	25	28	30	35	38
2040 x 600						50	45					
2040 x 910		80	60	55	50	45	40			30		
3000 x 600				60	55	45	40			30		

PANTYR P3 HYDRO

ÉPAISSEUR FORMAT	8	10	12	16	18	19	22	25	28	30	35	38
2800 x 2070				32		27	24					
3060 x 1850				32		28	25		20	18		15
3060 x 2070						25	20		18	16		13
3660 x 2070				24								
4100 x 2070									15			10
4150 x 1850				24		21	18		15	14		11
4150 x 2070									13			10

DALLES P3 HYDRO-U4R

ÉPAISSEUR FORMAT	8	10	12	16	18	19	22	25	28	30	35	38
2040 x 910				60		50	45					



1 camion complet de 24 tonnes en plein format = 12 colis / 1 camion complet de 24 tonnes de dalles = 20 colis

HEXABAC F1 X5

NOTICE TECHNIQUE

Tél. +33.(0)5.61.39.07.07

Fax. +33.(0)5.61.39.14.63

E-Mail:cosbat@wanadoo.fr

Site Internet : www.cosbat.fr

Utilisez les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette, les instructions ci-jointes et les informations concernant le produit.

Usage réservé aux utilisateurs professionnels, seulement en concentré.

Concentré à 5 %

DÉSIGNATION

HEXABAC F1 X5 est une émulsion préventive, INSECTICIDE, ANTI-TERMITES, FONGICIDE et ANTI-BLEU pour tous les bois, à diluer avec de l'eau.

MISE EN SOLUTION :

1 litre de concentré + 19 litres d'eau.

CLASSES DE RISQUE

HEXABAC F1 X5 correspond aux classes de risques biologiques 1, 2 et 3 suivant la norme EN 335 et EN 351.

APPLICATIONS

HEXABAC F1 X5 s'emploie :

- par imprégnation des bois après dilution (bien respecter la prescription du fabricant)

Les bois à traiter doivent être propres. En cas de recoupes ou d'entailles, faire un traitement complémentaire. Peut être utilisé par Aspersion, pulvérisation, badigeonnage, trempage ou autoclave.

SÉCHAGE

Après égouttage, maintenir les bois sous abri pendant 3 ou 4 heures. Le séchage est assuré entre 15 et 48 heures. Les bois traités peuvent être mis en contact avec des supports poreux (plâtre, etc) peints ou vernis.

CONSOMMATION

Suivant la section des bois, en moyenne : de 15 à 20 litres au m3 de produit dilué.

TYPE DE PRÉPARATION : TP8 – Produits de protection du bois.

SUBSTANCES ACTIVES

ce produit contient : Amines, coco alkyldimethyl, N-oxides, N°CAS : 61788-90-7.

N° CAS	N° CE	Substance active	Concentration % m/m
52645-53-1	258-067-9	PERMÉTHRINE (ISO)	2,50
60207-90-1	262-104-4	PROPICONAZOLE	1,50
107534-96-3	403-640-2	TÉBUCONAZOLE	1,50

CARACTERISTIQUES

Aspect du concentré : Incolore
Aspect de la solution : Incolore (ne colore pas le bois)
Marquage : Avec un colorant (nous consulter)
Densité du concentré : env. 1,01 g/cm3 (20°C)
pH du concentré : 6 - 8
Stabilité du concentré : de - 10 à + 40°C
Point éclair du concentré : 60 °C.



La protection rapprochée de vos bois

.../...

CONTROLE

Un autocontrôle s'effectue à l'aide d'un réfractomètre.
Les stations de traitement sont à protéger de la pluie.

ASSURANCES

Garantie responsabilité civile professionnelle et garantie décennale fabricant auprès des assurances ALLIANZ sous le numéro 4527591. Cette garantie a vocation à couvrir, conformément à l'article 1386.16, la Responsabilité du produit pendant 10 ans. Nous tenons à votre disposition des carnets de bons de garantie informatisée.

CONDITIONNEMENT

HEXABAC F1 X5 est conditionné en container de 1 000 Litres , fût de 230 Litres, ainsi qu'en emballage de : 1 L., 5 L., 10 L. , 30 L. et 60 Litres.

RECOMMANDATIONS

- * Ne pas traiter en cas de gel et éviter de traiter les bois gelés.
- * La solution peut se prendre en masse en cas de gel. Après dégel, il suffit d'agiter le mélange qui est réversible au gel.
- * Il est recommandé de lather les bois.
- * Il est recommandé de procéder au nettoyage des stations de préservation du bois pour éviter l'accumulation des sciures.
- * Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.

CONSEIL ET SÉCURITÉ

DANGER - H318 Provoque des lésions oculaires graves. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. – P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P501 Eliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation. Recueillir le produit répandu. – Garder sous clef.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

- * Respecter la réglementation relative à l'environnement.
- * Prévoir une cuve de rétention.

ASSISTANCES

Nos commerciaux et techniciens sont à votre service pour vous conseiller et vous assister.

NE PAS MELANGER AVEC TOUT AUTRE PRODUIT DE TRAITEMENT DES BOIS
*** nous consulter ***

Les informations ci-dessus n'ont d'autre but que de faciliter l'utilisation de l'HEXABAC F1 X5 .
Ils reflètent la réglementation en vigueur et résultent de nos expériences. Nous ne pouvons donner aucune garantie au moment de son utilisation puisque les conditions de mise en œuvre échappent à notre contrôle.





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Essence : Douglas (pseudotsuga menziesii)

Origine : FRANCE

Préservation : Classe 3

Masse volumique : 470 Kg/m³

Etat de surface : Raboté brossé

Assemblage : Rainure-Languette
+ Rainuré-bouveté en bout

Fixation : Profils pour clouage masqué

Couleur : Silver

Classement au feu : Euroclass D-s2,d0 (M2)

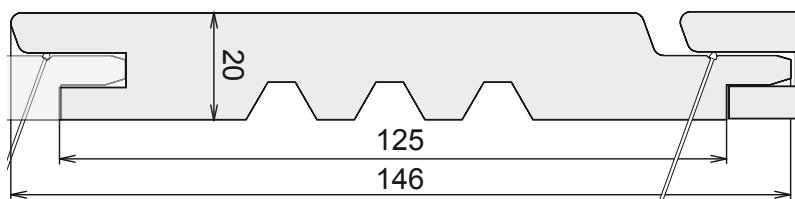
ASSEMBLAGE SUIVANT DTU 41.2

Les coupes doivent systématiquement être retouchées avec des produits de traitement et les finitions PROTAC. Pour une utilisation en contact avec le sol, tout usinage est à proscrire.

ASPECT		STABILITÉ			UTILISATIONS	
Couleur brun orange. Fil droit, grain moyen. Risque de microfissures. Présence de noeuds sains.		<ul style="list-style-type: none"> Stabilité dimensionnelle : bonne Adaptation à l'humidité ambiante : rapide Aptitude au séchage : sans difficulté Facile à usiner 			Bardage / Menuiserie intérieure / Menuiserie extérieure / Charpente / Structure...	
CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES ET PHYSIQUES						
Densité moyenne à 12 % d'humidité	Conductivité thermique	Résistance au choc	Contrainte de rupture à la compression	Contrainte de rupture à la traction	Contrainte de rupture à la flexion	Module d'élasticité en flexion
470 kg/m ³	0,10 à 0,13 W/mK	4,8 Nm/cm ²	55 N/mm ²	93 N/mm ²	85 N/mm ²	12 100 N/mm ²
Qualifie l'essence. Impacte les caractéristiques mécaniques et physiques du bois	Mesure l'aptitude du bois à transférer la chaleur	Détermine la résistance à la pénétration sur la face radiale du bois	Mesure la contrainte qu'il faut appliquer pour provoquer la rupture de l'échantillon de bois en compression, traction et flexion			Donne une indication sur la rigidité du bois

PROFIL

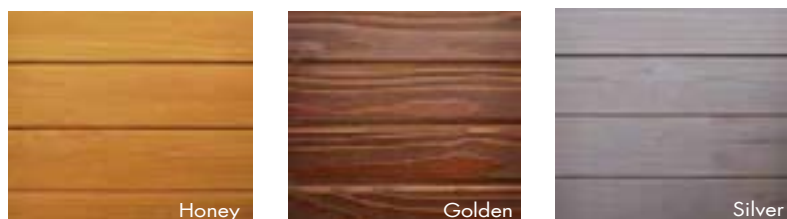
INCA 20X125



INFORMATIONS PRODUITS

Epaisseur	Largeur	U/botte	Botte/palette	U/palette
20 mm	125 mm	4	42	168
Longueurs		Sens de pose		
3,96 m		V/H		

NUANCIER



CERTIFICATIONS



L'ensemble de nos fiches produit sont téléchargeables



PRODUITS DE PRÉSERVATION DU BOIS ET DU BATI

PRODUIT DE TRAITEMENT PREVENTIF USAGE PROFESSIONNEL

SOCIETE : BERKEM SAS

Produit : XILIX GOLD 760-d

N° d'identification : 10-2693-10

Les produits désignés ci-dessous sont certifiés par FCBA. Ils bénéficient du droit d'usage de la Marque Collective de certification CTB-P+ dans les conditions prévues dans les Règles Générales et le Référentiel de la Marque.

The products mentioned here below are certified by FCBA. They are under right of use of the Collective Certification Mark CTB-P+ under the conditions requested in the General Rules and the Regulations of the Mark.

Famille : Emulsion aqueuse
Nature : concentré

Risques biologiques couverts			
Champignons		Insectes	Préventif
Pourriture cubique	X	Capricorne	X
Pourriture fibreuse	O	Lyctus	X
Pourriture molle	O	Vrillette	X
Bleuissement en service	O	Termite bois	X
Térébrants marins	O		

cofrac

 ACCREDITATION
 N°5-0011 PORTEE
 CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES DISPONIBLE SUR
 WWW.COFRAC.FR
 Le présent certificat s'applique au produit de traitement nominé désigné.

Il ne préjuge pas de l'aptitude à l'emploi des bois selon les classes d'emploi, qui peut être attestée par la certification CTB-B+, ou de la qualité des traitements de charpentes ou autres traitements in situ, qui peut être attestée par une Certification de Service (CTB-A+, ...)

Classes d'emploi	1	2	3.1	3.2	4	4(SP)	5
Résineux (R)	X	X	X	O	O	O	O
Feuillus (F)	X	X	O	O	O	O	O
Essais complémentaires							
Epreuve de délavage	X	X					
Epreuve avec revêtement			O				
Essai de champ					O	O	
Valeurs critiques	(R)/(F)	(R)/(F)	(R)(F)	(R)(F)	(R)(F)	(R)(F)	(R)(F)
Traitement de surface (g/m²)	10	10	10 / /	/ /	/ /	/ /	/ /
Imprégnation profonde Sans termite (Kg/m3)	/	/	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
Antitermites (Kg/m3)	/	/	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /

Légende : x = OUI o = NON

NOTA : Seuls les produits portant le logo de la Marque peuvent se prévaloir du présent certificat.

Ce certificat atteste la qualité des fabrications, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises en cours d'année, à l'examen des résultats de ce contrôle. La liste à jour des titulaires de la Marque et des produits certifiés est disponible à FCBA, accessible sur Internet www.fcba.fr

FCBA, organisme certificateur

FCBA
 Siège social
 10, rue Galilée
 77420 Champs-sur-Marne
 Tél. : +33(0)1 72 84 97 84

INSTITUT TECHNOLOGIQUE www.fcba.fr

Pour l'organisme certificateur

N° de certificat : 502-15-2185

Date d'édition : 01/01/2015

annule et remplace le certificat n° 502-14-2137

Valable jusqu'au : 31/12/2017

LE RESPONSABLE CERTIFICATION
 ALAIN ROSQUET

Famille : PINACEAE (gymnosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Picea abies

Picea excelsa (synonyme)

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

Notes : L'EPICEA est originaire des régions froides d'Europe. En plantation, en dehors de son aire naturelle (régions tempérées), sa croissance est beaucoup plus rapide.

L'EPICEA est souvent appelé par abus de langage "SAPIN". Sous la dénomination de "SAPIN blanc du Nord" on trouve de l'EPICEA en provenance de Scandinavie ou d'Europe de l'est.

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : blanc crème

Aubier : non distinct

Grain : fin

Fil : droit

Contrefil : absent

Notes : Bois blanc crème avec parfois une légère coloration rougeâtre à cœur. Cernes étroits et réguliers sur les arbres de région froide, larges et irréguliers sur les arbres de plantation dans les autres régions. Les poches de résine sont assez fréquentes.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 40 à 80 cm

Épaisseur de l'aubier :

Flottabilité : sans objet

Conservation en forêt : moyenne (traitement recommandé)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	Moyenne	Écart-type
Densité* :	0,45	0,06
Dureté monnin* :	2,2	0,5
Coeff. de retrait volumique :	0,39 %	0,04 %
Retrait tangentiel total (RT) :	8,2 %	0,8 %
Retrait radial total (RR) :	3,9 %	1,4 %
Ratio RT/RR :	2,1	
Pt de saturation des fibres :	33 %	

Stabilité en service : moyennement stable

Notes : Les propriétés mécaniques sont directement liées à la largeur des cernes d'accroissement et à la proportion de bois d'été à l'intérieur des cernes. Le classement visuel des bois de structure (marquage CE) prend en compte la vitesse de croissance des arbres concernés.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	Moyenne	Écart-type
Contrainte de rupture en compression* :	46 MPa	16 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	78 MPa	18 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	11900 MPa	2000 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 90,9 mesuré à 2985 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 4 - faiblement durable

Insectes de bois sec : sensible

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 3-4 - peu ou non imprégnable

Classe d'emploi : classe 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Cette essence est mentionnée dans la norme NF EN 350-2 (juillet 1994). Le bois d'EPICEA est faiblement durable et il est employé avec son aubier. Il est donc impératif de le traiter.

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : rapide
 Risque de déformation : peu élevé
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : élevé
 Risque de collapse : non

Notes : Pour les bois séchés naturellement il peut y avoir des exsudations de résine si l'ouvrage est exposé à la chaleur. Le séchage artificiel de l'EPICEA au dessus de 70°C permet d'éviter ce problème.

Table de séchage suggérée : 3

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	60	56	81
30	68	58	61
20	74	60	51
15	80	61	41

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm. Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art. Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape. Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
 Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié
 Outils d'usinage : au carbure de tungstène
 Aptitude au déroulage : bonne
 Aptitude au tranchage : bonne

Notes : Présence de nœuds durs plus ou moins adhérents.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : faible tenue
 Collage : correct

Notes : Le bois d'EPICEA est fissile, il y a un fort risque de fente lors du clouage.

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon la norme NF EN 1611-1 (Octobre 1999)
 Classements possibles sur 2 faces : G2-0, G2-1, G2-2, G2-3, G2-4
 Classements possibles sur 4 faces : G4-0, G4-1, G4-2, G4-3, G4-4

Classement visuel de structure : Bois présentant commercialement un marquage CE avec le classement de structure possible C18, C24 ou C30 dans le cadre de la norme NF EN 14081 (mai 2006).

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 18 mm : M.3 (moyennement inflammable)
 Épaisseur < 18 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Charpente lourde
 Ossature
 Lamellé-collé
 Menuiserie intérieure
 Panneaux de fibre ou de particules
 Pâte à papier
 Instruments à corde (table d'harmonie)
 Bardeaux

Charpente légère
 Poteaux
 Lambris
 Moulure
 Face ou contreface de contreplaqué
 Emballage-caisserie
 Construction navale (mât)

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Allemagne (bois tempérés)	FICHTE	France (bois tempérés)	EPICEA
Italie (bois tempérés)	ABETE ROSSO	Royaume-Uni (bois tempérés)	COMMON SPRUCE

